



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Transports scolaires : que faire en cas changement en cours d'année scolaire ?

Aide

Collégien

Parent

Changement

Publié le 20 février 2020

Reading time : 1 minutes

Des changements interviennent au cours de l'année scolaire ? Déménagement de la famille, changement d'établissement, changement de régime interne/demi-pensionnaire... Des démarches spécifiques sont à suivre en fonction des cas.

Qui est concerné ?

Les élèves bénéficiant d'une carte de transport scolaire gratuite délivrée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et souhaitant continuer à bénéficier du service en cas de changement de situation.

Quelle démarche effectuer ?

Pour tout changement de situation (établissement, régime, d'adresse, de type de transport, d'arrêt, de numéro de carte pastel), merci de faire la demande en ligne :

[Changement de mode de transport ou de situation](#)